

- 9.** La mauvaise gouvernance et les risques qui menacent la sécurité humaine demeurent des obstacles majeurs dans différentes parties du continent. Dans les États fragiles, ces risques s'étendent au-delà des frontières nationales et remettent en cause en permanence la création d'une perspective plus encourageante pour le continent dans son ensemble.

Recommandation: Soutenir, via des solutions effectives et globales, des efforts/instruments de développement plus efficaces pour réduire le risque d'accroissement de la fragilité dans la région.

- 10.** Malgré les progrès récents en matière de démocratie et de transition pacifique dans de nombreux pays africains, il subsiste un manque d'intervention de la part des gouvernements en ce qui concerne les déplacements de population. Les mouvements migratoires sont de plus en plus dus à des facteurs tels que l'insécurité croissante, le recul démocratique et la hausse des inégalités sociales.

Recommandation: Intensifier le débat actuel et la coopération en matière de migration et s'interroger à la fois sur les causes profondes de la migration et ses conséquences pour le continent, en tenant compte du rôle clé des autorités locales dans la gestion des tendances migratoires et de leurs conséquences et en impliquant les jeunes dans les décisions prises.

Comment l'UE devrait-elle renforcer ses relations avec les parties prenantes en Afrique ?

- L'UE et les États africains doivent élaborer un accord basé sur le partenariat et non sur la dépendance
- Traiter l'Afrique comme un seul et même continent au lieu d'adopter une approche fragmentée des différentes sous-régions
- Veiller à ce que tous les acteurs soient informés, consultés et impliqués dans les discussions politiques
- Encourager les délégations de l'UE à jouer un rôle positif sur le terrain en favorisant la participation de la société civile tout au long du processus d'élaboration des politiques
- Placer les AL au cœur de la programmation et sensibiliser les délégations de l'UE, qui les impliquent rarement, au rôle qu'elles peuvent jouer
- Faciliter la formation de coalitions locales et de forums pour le développement réunissant de multiples parties prenantes afin de favoriser les contributions aux négociations
- L'accord post-Cotonou devrait mettre en œuvre les éléments déjà intégrés dans l'approche de l'UE, à savoir gouvernance à plusieurs niveaux, subsidiarité et passage d'une gestion locale à une gestion globale

Dialogue UE-Afrique dans le cadre du Forum politique pour le développement

Dans le cadre de son rôle en tant que plate-forme multi-parties prenantes dédiée au dialogue politique, le Forum politique pour le développement (FPD) a organisé de nombreux panels, groupes de travail et tables rondes sur l'état des relations entre l'Union européenne et l'Afrique. Ce dialogue a couvert un large éventail de thèmes, allant des tendances définissant l'agenda mondial aux niveaux continental et régional aux expériences plus détaillées et ciblées concernant ce qui fonctionne et ne fonctionne pas dans des domaines d'intérêt commun, tels que la création d'un environnement favorable, la migration et la mobilisation des ressources nationales. Toutes ces rencontres nous permettent progressivement de mieux comprendre comment nous pouvons améliorer le partenariat entre l'UE et l'Afrique et, par conséquent, notre collaboration en vue d'atteindre des objectifs communs.

Vous trouverez ci-après un résumé des discussions menées lors des précédentes réunions du FPD pouvant orienter les débats de la réunion régionale Afrique de 2018. Le présent document est l'occasion de faire le point sur les progrès réalisés par rapport à ces conclusions et recommandations spécifiques depuis la dernière réunion régionale du FPD en Afrique tenue à Dakar et d'encourager la poursuite du débat sur les nouvelles priorités du partenariat entre l'UE et l'Afrique. Les conclusions et recommandations sont complétées par les points de vue des participants au FPD sur trois questions : les principales difficultés liées à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Afrique ; l'approche pouvant être adoptée par l'UE pour renforcer ses relations avec les parties prenantes africaines ; la position des membres du FPD au sujet de l'accord de partenariat entre l'UE et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique au-delà de 2020.

Principales conclusions et recommandations formulées par les organisations de la société civile (OSC) et les autorités locales (AL) lors de la dernière réunion régionale africaine du Forum politique pour le développement :

1. Les nouveaux objectifs mondiaux en matière de développement exigent de mettre l'accent sur un partenariat davantage axé sur le développement que sur l'aide et d'instaurer des mécanismes plus efficaces pour encourager le développement durable. Les instruments de coopération utilisés actuellement aux niveaux continental, régional et sous-national sont incapables de mettre en œuvre des solutions pour résoudre les difficultés de l'Afrique et répondre à ses besoins. Il est nécessaire de traiter l'Afrique comme un seul et même continent dans le nouveau contexte de la scène régionale. Les parties prenantes africaines peuvent-elles soutenir la mise en place de nouveaux mécanismes susceptibles de mieux contribuer au développement effectif ?

Principales difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en Afrique (selon les partenaires du FPD)

1. Ressources limitées
2. Exclusion des OSC
3. Absence de liens cohérents entre les programmes nationaux et les objectifs de développement durable (ODD)
4. ODD non intégrés aux politiques locales
5. Tri sélectif des ODD et ministères travaillant de façon isolée
6. Besoins structurels et infrastructurels ne correspondant pas aux ambitions des ODD
7. Mauvaise gouvernance et corruption
8. Manque de données et de statistiques
9. Connaissance limitée des ODD
10. Manque de transparence, d'espaces de participation et d'appropriation collective

Recommandation: Les OSC, les AL et les associations du secteur privé préconisent l'adoption de nouveaux mécanismes reflétant la vision de l'unité de l'Afrique et exigent d'être mieux représentées dans les forums régionaux organisés en Afrique. En outre, les gouvernements africains devraient les impliquer dans l'élaboration des nouveaux plans de développement.

2. Le Nouvel Agenda Urbain (NAU) adopté lors de la conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) à Quito (Équateur), la Conférence pour des solutions à faibles émissions organisée dans le cadre de la COP22 à Marrakech (Maroc) et la deuxième réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement tenue à Nairobi (Kenya) ont été des rencontres déterminantes pour progresser dans la lutte contre les nombreux problèmes auxquels fait face le continent africain, tels que la pauvreté, le manque d'infrastructures et les besoins en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Cependant, au lieu d'envisager de nouveaux engagements, les pays africains devraient se focaliser sur les engagements déjà pris et les traduire en actions.

Recommandation: Renforcer les capacités des pays africains en veillant à ce que les fonds disponibles ciblent les problèmes de capacité, notamment les abus en matière de propriété foncière, soient alignés sur les plans nationaux et visent en priorité l'éradication de la pauvreté et l'adaptation au changement climatique.

Comment l'UE pourrait-elle renforcer ses relations avec les parties prenantes en Afrique ?

- Soutenir le dialogue politique entre les AL, les OSC et les gouvernements au niveau des pays
- Améliorer l'interface avec les organisations de terrain et les acteurs locaux
- Renforcer la capacité des OSC et des AL à jouer un rôle plus actif dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 à travers l'accès aux financements, le soutien du développement organisationnel et à l'échange de connaissances
- Offrir plus de possibilités de formation pour comprendre les règles et réglementations de l'UE
- Inciter les délégations de l'UE à s'impliquer plus activement pour encourager le dialogue multi-parties prenantes aux niveaux national et régional

Et en matière de migration:

- Exiger de plus amples consultations avec les partenaires africains sur les politiques migratoires de l'UE, qui sont actuellement trop axées sur la sécurité, les retours et la réintégration
- Privilégier une approche de la migration fondée sur les droits de l'homme et faciliter l'accès des autorités locales aux financements
- Faire face aux conséquences sociales de la migration dans les pays d'origine à travers des investissements en faveur de l'infrastructure sociale et de l'appui budgétaire

3. Les ODD s'avèrent être un mécanisme utile pour accroître la participation des différents acteurs, tels que les OSC, les AL et les associations du secteur privé. Dans certaines parties du continent, l'Agenda 2063 encourage également la mise en place de plates-formes multi-parties prenantes actives et de coalitions. Malgré cela, la création d'un environnement favorable, pour les acteurs autres que les gouvernements nationaux et les administrations, reste limitée dans la pratique dans de nombreuses régions d'Afrique.

Recommandation: Encourager et aider les gouvernements africains à mettre en place un environnement favorable aux initiatives et actions de tous les acteurs, et soutenir la formation de coalitions pour veiller à ce que tous les acteurs du développement aient un rôle complémentaire à jouer dans la réalisation des objectifs de développement à travers leurs propres capacité et expérience.

4. Certains domaines, tels que la protection des droits de l'homme, la promotion du travail décent, la lutte contre le chômage et le sous-emploi (même pour les jeunes instruits), la lutte contre l'exclusion sociale et économique, ainsi que les actions en faveur de l'égalité des sexes et de la sécurité alimentaire, nécessitent une attention particulière dans de nombreux pays africains pour garantir que le développement n'est pas limité à un nombre restreint de domaines.

Recommandation: Garantir des règles du jeu équitables conformes au principe selon lequel « personne ne doit être laissé de côté » avec des programmes de développement axés sur des aspects clés pour atteindre cet objectif, en ciblant en particulier les jeunes.

5. L'Agenda 2030 et la Vision 2063 de l'Union africaine sont en train de devenir des points de référence pour de nombreux pays du continent, établissant ainsi une feuille de route commune et encourageant l'harmonisation entre les pays et les régions. Parallèlement, leurs principes et objectifs sont en adéquation avec de nombreux plans de développement nationaux existants. Néanmoins, il existe encore un décalage important entre les engagements politiques, la participation des acteurs de la société civile et la mise en œuvre effective.

Recommandation: Mobiliser les parties prenantes pour veiller à ce que les gouvernements et les partenaires respectent leurs engagements et mettre en place des mécanismes institutionnels et juridiques, ainsi que des fonds et des programmes, pour que la mise en œuvre des ODD devienne une réalité.

6. Malgré l'importance et la participation croissantes des OSC, leur situation ne s'améliore guère dans différentes parties de l'Afrique, mettant ainsi en péril leur rôle essentiel qui consiste à contribuer au développement et à atteindre les personnes les plus marginalisées.

Recommandation: Insister sur l'importance des OSC et encourager à la fois leur travail et leur participation active, en mettant notamment l'accent sur les ressources dont elles ont besoin, en particulier dans les pays et les régions où elles sont plus vulnérables.

7. La décentralisation n'est pas encore effective dans de nombreuses régions du continent. Les AL doivent être davantage impliquées pour pouvoir partager à la fois leurs idées et leurs moyens afin de fournir de meilleurs services aux citoyens. Cela s'avère particulièrement important dans le contexte de l'Agenda 2030 étant donné qu'il est largement admis qu'aucun objectif ne saurait être atteint sans la participation appropriée des gouvernements locaux.

Recommandation: Promouvoir une approche territoriale inclusive des ODD, adaptée aux différents contextes et besoins, qui intègre un partenariat public-privé plus efficace et encourage ainsi une utilisation plus efficace des ressources, des capacités et des investissements au niveau des gouvernements locaux.

8. L'Union européenne est un partenaire clé dans les efforts de développement. À l'heure actuelle, elle joue également un rôle de soutien important dans de nombreux domaines comme la consolidation de la démocratie et de l'État de droit et l'amélioration de l'utilisation et de la gestion des ressources naturelles. Par ailleurs, son engagement à soutenir les OSC et les AL n'a pas cessé de s'intensifier.

Recommandation: L'UE doit continuer à consolider le dialogue, ce qui permet de renforcer la participation de multiples parties prenantes à de nombreux programmes de pré-développement concernant l'élaboration et l'évaluation des politiques, et à appuyer les capacités de recherche et de plaidoyer de tous les acteurs.